

# Les avocats manifestent à Alger

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4737 - Dimanche 24 mars 2019 - Prix : 10 DA

Mauvais temps à Béjaïa  
Inondations  
et glissements  
de terrain

Page 24

Diagnostic

## L'activité multi-créneaux au cœur de l'innovation

Page 4

**Fin de Daech dans une Syrie toujours occupée**

Par Mohamed Habili

**E**n Irak, après la reprise de Mossoul en juillet 2017, il a fallu attendre décembre de la même année pour que le Premier ministre de l'époque, Haider El-abadi, proclame la fin de la guerre contre Daech. Une chose est de proclamer la fin d'une guerre, une autre d'annoncer la victoire. Cela est encore plus vrai s'agissant d'une organisation terroriste qui ayant vu le jour des années avant qu'elle ne se taille en 2014 un vaste Etat à cheval entre la Syrie et l'Irak peut survivre à sa chute, peut-être pour des années encore. Comme Protée, Daech ne finit dans un avatar que pour réapparaître dans un autre. Le gouvernement irakien de l'époque était d'autant moins fondé à proclamer la victoire sur lui qu'il ne pouvait même pas se flatter d'avoir éliminé son chef, Aboubakr Al-baghdadi, qui courait encore. Qui court toujours du reste, alors même que Daech vient de perdre son dernier réduit en Syrie, ainsi que viennent de le faire savoir les Forces démocratiques syriennes, mais toutefois plusieurs heures après que le président américain, Donald Trump, eut fait la même annonce. Contrairement donc à ce qui s'était passé en Irak, à la fin de 2017, on ne verrait probablement pas un représentant du gouvernement syrien annoncer ni la victoire sur Daech, ni même seulement la fin de la guerre contre lui, et ce, ni prochainement ni plus tard.

Suite en page 3

Constitutionnaliste et économiste débattent de la période de transition

# «Agir vite mais rester patient et pacifique»



«Nous vivons une période historique, on disait il y a quelque temps que les Algériens étaient dans le coma, mais depuis le début des manifestations le 22 février, le peuple a prouvé qu'il était conscient et prêt à prendre son destin en mains. Les revendications sont légitimes, en cette période, il faut agir vite tout en respectant la Constitution», assurent la constitutionnaliste Benabbou et l'économiste Lalmas. Lire page 2

Bien qu'elle coïncidera avec la fête du mouloud  
**La Tunisie maintient la date des élections présidentielles**

Page 2

Wilaya de Médéa  
**Le Japon fait don de près de 48 000 euros à l'Association «Chifa»**

Page 13

Constitutionnaliste et économiste débattent de la période de transition

# «Agir vite mais rester patient et pacifique»

■ «Nous vivons une période historique, on disait il y a quelque temps que les Algériens étaient dans le coma, mais depuis le début des manifestations le 22 février, le peuple a prouvé qu'il était conscient et prêt à prendre son destin en mains. Les revendications sont légitimes, en cette période, il faut agir vite tout en respectant la Constitution», assurent la constitutionnaliste Benabbou et l'économiste Lalmas.

Par Thinhinene Khouchi

Invité hier au forum d'«El Moudjahid», Fatiha Benabbou, spécialiste en droit constitutionnel et Smail Lalmas, économiste, ont débattu de la gestion de la période de transition et les alternatives proposées pour éviter le blocage des institutions de l'Etat. A ce propos, Benabbou a indiqué qu'il est primordial de préserver la stabilité du pays et ses institutions constitutionnellement établies. Une préservation qui devrait permettre d'éviter une situation de vide constitutionnel et juridique susceptible d'affaiblir ces institutions et nuire à la réputation et aux intérêts de l'Algérie. En effet, en dépit des appréhensions exprimées par certaines voix qui s'élèvent ici et là sur l'éventualité de se retrouver face à un vide constitutionnel et, par voie de conséquence, le passage inévitable par une période de transition, semblable à celle vécue par le pays dans les années 1990, cette experte en droit constitutionnel a affirmé que toutes les institutions de l'Etat fonctionnent normalement et conformément à la Constitution. Elle estime également que les issues juridiques et constitutionnelles existent, «ce qui constitue une garantie du processus démocratique». C'est dans ce sillage que la juriste et spécialiste en droit constitutionnel Fatiha Benabbou, considère que «plusieurs articles de la loi fondamentale sont en mesure de contenir la situation actuelle», et qui permettent de «préparer la prochaine étape en toute légitimité, et organiser des élections



Ph.E. Soraya J. A.

présidentielles de manière ordinaire». Selon ses propos, «la préservation du processus démocratique adopté par l'Algérie depuis plusieurs années, sera assurée en s'appuyant sur un nombre d'articles de la Constitution qui détaille dans son article 102, nombre d'éventualités auxquelles il est possible de se référer en cas de nécessité». Benabbou considère que «les élections présidentielles peuvent être organisées à court terme», mettant en relief le

fait inaliénable que «le peuple est source de tous les pouvoirs». Au sujet du report des élections, Benabbou a affirmé que là aussi «les cas de report sont clairement énoncés dans la loi fondamentale». Evoquant l'éventualité d'une période de transition durant laquelle un dialogue national inclusif sera engagé avant l'organisation des élections présidentielles, la constitutionnaliste a souligné que les périodes de transition ne sont pas prévues dans le texte fon-

damental, car «c'est le suffrage universel qui confère la légitimité». Elle relève, en revanche, le fait que le passage par la transition ne constitue pas pour autant une mauvaise idée, «même si le pouvoir qui en découlera ne jouira pas de toute la légitimité souhaitée, et demeure vulnérable face aux pressions de la classe politique et celles émanant de l'étranger». Benabbou a ensuite indiqué que la quatrième mandature de Abdelaziz Bouteflika prend fin le 28 avril. Si après

cette date, il reste en poste, il continuerait donc à assurer les affaires courantes de l'Etat, il deviendrait alors «un président anticonstitutionnel», assure-t-elle. De son côté, l'économiste Smail Lalmas a assuré que «la situation de l'économie du pays est très grave, on n'a pas le temps pour aller vers des réunions, nous devons agir vite car je connais la situation économique du pays et il faut vraiment agir vite si on ne veut pas se retrouver avec des caisses vides». En ce qui concerne le manque de dialogue entre le gouvernement et les manifestants, Lalmas a indiqué : «On demande au peuple d'avancer leurs représentants mais qui sont les représentants du gouvernement ?» ajoutant : «Le seul représentant du peuple est le peuple lui-même. Les sorties du vendredi sont des réponses au gouvernement et personne ne peut prétendre représenter ce mouvement». Comme solution à la gestion de cette période de transition, l'économiste propose : «Le président du Conseil de la nation actuel peut démissionner et être remplacé par une personne choisie par le peuple, et après la fin de la quatrième mandature de Abdelaziz Bouteflika le 28 avril, l'élu du peuple remplacera le président, il sera alors un simple intérimaire et préparera les élections présidentielles dans un délai qui ne dépasserait pas deux mois». Enfin, l'économiste ainsi que la constitutionnaliste ont appelé le peuple à être patient et pacifique jusqu'à obtention de leurs exigences.

T. K.

Bien qu'elle coïncidera avec la fête du mouloud

## La Tunisie maintient la date des élections présidentielles

La date de l'élection présidentielle initialement prévue le 10 novembre prochain est «officielle» et «définitive», a affirmé hier le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Nabil Baffoun.

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Nabil Baffoun, a en effet affirmé que la date des élections présidentielles prévues le 10 novembre 2019 est maintenue même si elle coïncide avec celle de la fête du Mouloud. Et d'ajouter que l'ISIE prendra les mesures nécessaires pour assurer la réussite des deux événements. «L'Instance électorale ne ménagera aucun effort pour que le scrutin présidentiel, prévu le 10 novembre 2019, se déroulera dans les meilleures conditions et ce, en dépit de sa concomitance avec la fête du Mouloud qui connaît en cette période une forte dynamique», a assuré M. Baffoun, cité par l'agence de presse, TAP.



Pour le président de l'ISIE, le changement de la date de l'élection présidentielle «n'est pas envisageable dans la mesure où cette date a été fixée selon un

calendrier constitutionnel bien précis». L'Instance électorale, d'après le responsable, se penche actuellement sur «l'identification de solutions pratiques»

sur le plan organisationnel en vue de mener à bien le scrutin présidentiel qui coïncidera avec la fête du Mouloud. «L'ISIE s'engage à réunir toutes les conditions de succès à ces deux événements», a-t-il poursuivi.

A ce titre, le premier tour de la présidentielle aura lieu dimanche 10 novembre 2019 et les 8, 9 et 10 novembre 2019 pour les Tunisiens installés à l'étranger. Quant aux législatives, elles auront lieu le 6 octobre 2019 à l'échelle nationale et les 4, 5 et 6 octobre 2019 pour la communauté tunisienne à l'étranger, selon le calendrier de l'ISIE.

### Youssef Chahed en tête des intentions de vote

Notons qu'avec un taux de 19,3%, l'actuel Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, domine encore les sondages d'opinion en matière d'intentions de vote pour la prochaine élection présidentielle en Tunisie, selon le journal tunisien en langue arabe «Al-Maghreb»

(Le Maghreb) dans son édition de mardi dernier.

Un classement qui place ainsi Ennahdha en première place sur la liste des courses à la présidentielle tunisienne avec 24,7% des intentions de vote globales, suivie du parti Nida Tounes avec 20%, Tahya Tounes avec 11,9%, le Front populaire 9,9% et le Parti d'opposition libre 9,2% des intentions de vote. De ce fait, avec l'actuel Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, qui arrive en tête des choix des Tunisiens pour cette prochaine élection présidentielle, avec un taux de 19,3%, il sera suivi par le professeur Kais Saïed 12,1%. Quant à l'ex-président Moncef Marzouki, il arrive en 3<sup>e</sup> position avec 11,7%, suivi par Abir Moussi en quatrième position avec 7,1% et enfin Hama Hamami à la dernière place avec 6,7% des intentions de vote, selon le dernier sondage de Sigma Conseil en collaboration avec le journal arabeophone «Le Maghreb». Lynda Naili

En solidarité avec le mouvement populaire

# Les avocats manifestent à Alger

■ Des centaines d'avocats en robe noire venus de plusieurs wilayas du pays ont battu le pavé encore une fois hier à Alger. Ils ont manifesté au lendemain de la grandiose marche populaire de vendredi dans le centre d'Alger, pour appeler à un changement politique radical.

Par Louiza Ait Ramdane

Après la marche pacifique des citoyens, vendredi dernier à Alger, c'était au tour des robes noires de prendre le relais. Hier à Alger, ils étaient des centaines habillés en robe noire à marcher pacifiquement du tribunal Sidi M'hamed vers l'esplanade de la Grande Poste, scandant des slogans et brandissant des pancartes appelant au changement et à des réformes approfondies dans le pays. Vers 10h, alignés sur les escaliers de la Grande Poste et après avoir tenu leur rassemblement et chanté d'une seule voix l'hymne national «Kassaman», les avocats, avec des drapeaux algériens en écharpe ou en bandeau, ont franchi le cordon sécuritaire de la police déployé devant la Grande poste, pour marcher vers la place Maurice-Audin. Applaudie par les passants et les automobilistes, cette marche s'est faite sereinement. Il faut noter que les avocats qui ont manifesté hier sont venus de plusieurs wilayas du pays.

Aux environs de 11h, ils ont décidé d'emprunter l'avenue Pasteur en vue de rejoindre la place Maurice-Audin où des cordons sécuritaires se sont formés pour le empêcher de se diriger vers le Palais du gouvernement ou passer par le boulevard Mohamed V. Une fois arrivés à la place Audin, les avocats ont



réussi à briser le cordon sécuritaire mis en place par les forces de l'ordre, et ont tenté de remonter le boulevard Mohamed V. Avec les mêmes appels qui reviennent comme un refrain, ils craient leur ras-le-bol de la situation actuelle du pays. Sur les banderoles, les revendications étaient les mêmes que celles soulevées par la rue vendredi. «Pour un changement radical du système», «Pour une Algérie plu-

rielle et démocratique», «Les avocats sont avec le peuple», sont les slogans que l'on pouvait lire sur les banderoles brandies par les manifestants. Vers midi, les forces de l'ordre sont parvenues à rétablir le cordon sécuritaire. Tôt dans la matinée, des centaines de policiers ont bouclé les accès au lieu où était prévue la marche des robes noires. Les alentours du tribunal, la Grande poste, la place Audin, étaient

totallement quadrillés par les brigades antiémeutes.

Pour rappel, les avocats ont déjà réussi à organiser une marche sur le Conseil constitutionnel, clamant haut et fort leur détermination à accompagner le peuple vers une Algérie plus libre. Depuis vendredi 22 février, des marches pacifiques sont observées dans plusieurs régions du pays.

L. A. R.

## Sahara occidental

### Des discussions à Genève sans avancées concrètes

Le second round sur le Sahara occidental occupé, organisé près de Genève jeudi et vendredi, s'est terminé sans avancées palpables sur le processus du règlement du conflit entre le Front Polisario et le Maroc, puissance occupante. Coup d'épée dans l'eau ou réelle avancée ? Cette deuxième table ronde n'a en tout cas pas donné lieu à des annonces fracassantes. Sur la forme, tout le monde salue l'esprit de respect mutuel qui a régné pendant les discussions. Reste que sur le fond, ni le Maroc, ni le Polisario ne semblent prêts à faire des concessions. C'est ce qu'il ressort du communiqué final qui évoque un autre round sans fixer de date, et de la déclaration de l'Envoyé spécial du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler. D'ailleurs, il a reconnu qu'il reste encore «beaucoup de travail», soulignant que «personne ne devrait s'attendre à un résultat rapide», en raison du fait que de «nombreuses positions divergent toujours fondamentalement». Le Maroc campe toujours sur sa position et ne veut céder un iota sur son occupation illégale

du Sahara occidental. En tout cas, c'est ce qui ressort de la déclaration du ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, pour qui «l'autodétermination ne voudrait pas dire référendum ou indépendance». Devant cette persistance, l'Envoyé spécial veut se donner un peu de temps de réflexion à la question, selon des indiscretions, ce qui explique, a-t-on indiqué, la non détermination de la date de la prochaine rencontre sous le format de la table ronde. Cependant, l'ancien président allemand garde l'espoir d'arriver une solution de «compromis», estimant que des efforts réels sont «nécessaires» pour «créer la confiance nécessaire afin de progresser». «J'ai donc encouragé les délégations à explorer les gestes de bonne foi et les actions concrètes allant au-delà de la table ronde», a-t-il dit, soulignant que le peuple du Sahara occidental «a besoin et mérite que ce conflit prenne fin». Même si le communiqué final a indiqué que les travaux se sont déroulés «avec courtoisie» et «ouverture» dans un climat de «respect mutuel», il rappelle cependant

que les discussions vont se poursuivre sur les moyens de «parvenir à une solution politique et mutuellement acceptable sur la question du Sahara occidental, qui soit réaliste, réalisable, durable, fondée sur un compromis juste, durable et assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément à la résolution 2440 (2018) du Conseil de sécurité». Pour sa part, le Front Polisario a insisté sur le fait qu'il ne peut y avoir de solutions durables «sans l'accord» du peuple sahraoui qui doit s'exprimer à travers un référendum d'autodétermination. «La seule solution pratique, réaliste et durable est celle qui assure au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination en toute liberté et sans conditions préalables», a déclaré le chef de la délégation sahraouie, Khatri Eddouh, avertissant qu'«il ne peut y avoir de solution durable sans l'accord du peuple du Sahara occidental, qui veut vivre en paix, libre dans une démocratie et une prospérité», soulignant que cette solution «contribuera à la paix, la sécurité et la stabilité de la région». Pour le prochain

round, qui sera déterminé par l'Envoyé spécial, Khatri Eddouh a estimé qu'il faut «repartir sur une base saine, juste et durable qui respecte le droit des Sahraouis» qui est, a-t-il dit, «un objectif fixe et constant» prévoyant l'autodétermination et l'indépendance. De son côté, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui conduisait la délégation algérienne à cette table ronde, a souhaité que l'effort de l'Envoyé spécial du SG de l'ONU pour le Sahara occidental soit accompagné de mesures «plus concrètes» et d'avancées «plus significatives». «Tout ceci pour dire que cet exercice aura été utile. Il annonce la poursuite de l'effort et nous l'espérons avec des mesures plus concrètes, des avancées plus significatives dans le cadre de ce processus (onusien) qui a le soutien de la communauté internationale, dans son ensemble, et singulièrement après que le Conseil de sécurité des Nations unies aura l'opportunité d'examiner un rapport du Secrétaire général, Antonio Guterres, en avril prochain, et après que le Conseil de

## LA QUESTION DU JOUR

### Fin de Daech dans une Syrie toujours occupée

Suite de la page une

C'est qu'en Syrie, la fin de Daech ne signifie pas la fin de l'occupation d'une partie du pays par des forces autres que celles relevant de l'Etat syrien. Dans ce pays, les forces d'occupation sont en effet nombreuses et diverses. Pour que les Syriens puissent annoncer la fin de la guerre, il faut que toutes ces forces occupantes soient parties. Ce n'est encore le cas d'aucune, qu'elles soient ennemies ou amies d'ailleurs. A l'est de l'Euphrate, en plus des unités à dominante kurde, il y a au premier chef les quelque 2000 soldats américains, qui devaient être partis si le président américain n'était pas revenu sur sa première décision de les rappeler à la fin de l'année écoulée. Au nord-ouest se trouvent les forces turques, qui loin de se préparer à repasser la frontière, ne demandent au contraire qu'à mieux s'y implanter. En fait, si cela ne tenait qu'aux Turcs, c'est une bonne partie du nord de la Syrie qui passerait sous leur contrôle pour une durée indéterminée. Et ce n'est pas tout, il faut aussi faire mention des centaines de milliers français et britanniques, qui pour ce qui les concerne non plus n'abandonneraient leurs positions qu'en dernier recours. Enfin, il y a l'Idlel, qui est toujours aux mains de Hayat Tahrir Echam, l'ex-Front Nosra, une organisation unanimement considérée comme terroriste, y compris par les Turcs, qui pourtant s'opposent à toute offensive visant à la déloger de ce dernier bastion. Ainsi donc, si Daech a dû lâcher prise à Baglouz, ce n'est en revanche pas encore le cas de la section locale d'Al-Qaïda, ce qu'elle doit non pas à ses capacités de résistance mais aux visées turques en Syrie. Pour la Turquie l'ennemi ce n'est pas tant les djihadistes que les Kurdes syriens, qui entendent édifier leur propre entité étatique. Pour cette raison principalement, de même qu'à la fin de l'année dernière, s'il y a quelque chose qui puisse se produire qui aurait pour effet de rendre plus proche le moment où la Syrie pourrait à son tour faire une annonce comme celle faite par l'Irak dès la fin de 2017, ce serait que Donald Trump revienne à sa première idée de faire rentrer les troupes, maintenant qu'il vient de proclamer la victoire totale sur Daech.

M. H.

sécurité aura donné de nouvelles orientations où sera mise en évidence la nécessité d'accélérer les efforts au titre de la résolution actuelle», a-t-il expliqué.

Meriem Benchaouia

## Gendarmerie nationale Des mesures pour la sécurité des citoyens durant les vacances scolaires

LE COMMANDEMENT de la Gendarmerie nationale a pris une série de mesures «efficiaces» pour garantir la sécurité et la tranquillité publiques des citoyens à l'occasion des vacances scolaires de printemps, marquées par un mouvement dense des personnes et de véhicules sur les routes et lieux de détente, indique hier un communiqué de ce corps de sécurité. «Tous les moyens matériels et humains des unités de la Gendarmerie nationale sont ainsi mobilisés, à travers le territoire national pour surveiller des axes routiers et garantir la fluidité de la circulation», assure la même source. La sécurité et la quiétude seront également assurées dans les lieux qui connaissent un grand afflux des citoyens et des familles durant cette période, à l'instar des lieux de repos et de détente, les forêts, lieux de loisir, les stations balnéaires, les stations de transport terrestre des voyageurs et ferroviaires dans le territoire de compétence. Les patrouilles pédestres seront, par ailleurs, «multipliées de nuit comme de jour pour sécuriser le déplacement des citoyens et les lieux de destination, garantir leur sécurité et préserver leurs biens par la présence renforcée et continue la Gendarmerie de proximité», relève la même source. Le numéro vert «10 55» de la Gendarmerie nationale reste, en outre, à la disposition des citoyens pour solliciter aide et assistance, et au besoin, les citoyens peuvent également consulter le site électronique <https://ppgn.mdn.dz> pour déposer les pré-plaintes, envoyer des informations à distance ou aviser d'un crime, quelle que soit sa nature. Les usagers de la route peuvent, par ailleurs, recourir au site électronique [www.tariki.dz](http://www.tariki.dz), ainsi qu'à l'application «tariki» pour s'informer de l'état des routes et les nouvelles s'y afférentes, en temps réel, tels que les probables itinéraires, la météorologie, les routes qui connaissent une densité de circulation et déterminer les points noirs sur le réseau routier. Enfin, le Commandement de la Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route à «respecter le code de la route et se plier aux règles de la bonne conduite pour leur sécurité, ainsi que celle des autres».

Ihham N.

## Diagnostic

# L'activité multi-créneaux au cœur de l'innovation

■ D'aucuns disent qu'il y a des créneaux économiques porteurs pour les jeunes en Algérie, plus que d'autres, du fait qu'ils ont une grande capacité d'absorption, qu'ils sont perméables à l'innovation et aux idées neuves, et qu'ils sont ouverts à l'initiative modeste, car moins capitalistiques et/ou bénéficiant d'aides publiques. Qu'il s'agisse de technologies de la communication et de l'information, d'énergies renouvelables, de tourisme ou d'agriculture, il n'y a qu'un pas à faire pour entrevoir le succès, mais encore...



Par Filali H. Imène

Il n'est un secret pour personne que les technologies de l'information et de la communication - TIC, qu'il faut s'abs-tenir désormais d'appeler nouvelles, sont un ferment d'innovation et donc aussi de croissance qui ont, sous d'autres cieux, structuré des économies d'Etat et permis leur émergence et leur prévalence au sein de l'économie mondialisée.

Mais plus qu'un créneau économique, les TIC ont un atout extraordinaire qui leur permet d'être structurantes pour l'ensemble des activités humaines, notamment celles qui s'ouvrent, plus que d'autres, aux jeunes entrepreneurs, offrant à celles-ci les possibilités d'optimisation de leurs modes de production, de

gestion et de commercialisation.

Les TIC ne sont en fait le plus grand créneau économique qui se puisse imaginer depuis l'avènement de la modernité, que parce qu'elles sont fondamentalement au service de tous les secteurs et au service de l'humain dans ses efforts d'optimisation de ses activités industrielles, économiques et sociales. Elles ont deux formes de capacité d'innovation qui leur offrent des marges de croissance extraordinaires. La première concerne les innovations portant sur les TIC elles-mêmes, leur ergonomie, leur capacité, leur taille, leur prix, leur accessibilité à l'usage. La deuxième concerne les innovations qu'elles apportent à chaque fois au service des autres activités humaines et qui contribuent à

améliorer la qualité de vie des gens, les capacités et la qualité de production industrielle, ainsi que la communication entre les hommes. S'agissant des quatre créneaux que l'économie de notre pays propose comme opportunité d'investissement pour les jeunes, dont les TIC représentent le fer de lance, il est, à l'évidence, aisé de constater qu'ils peuvent faire l'objet d'un investissement conjoint, dans le sens où une ferme agricole peut, tout en se servant des nouvelles technologies et des énergies renouvelables dans leurs structures de gestion et d'exploitation et tout en faisant de celles-ci un créneau économique, intégrer l'activité touristique comme un atout original de services et qui n'est en rien exclusif des autres

activités qui sont en fait non seulement complémentaires, mais également très attractives et répondant à un besoin réel de l'économie. En fait, l'innovation ne se situe pas uniquement dans la formulation industrielle d'un produit. Elle ne réside pas non plus seulement dans l'expertise inhérente à un créneau donné. Elle est à la fois dans tout cela auquel il faut ajouter la capacité de combiner des créneaux susceptibles de l'être dans un cadre hautement optimisé, et de proposer des offres conséquemment issues de cette combinaison, dont l'originalité, la rareté et l'atout marketing et de coût peut en faire la meilleure des innovations et par là même la plus grandes des réussites économiques.

F. H. I.

## Prochain SIMEM à Oran

# Plus de 310 exposants de 20 pays attendus

Plus de 310 exposants prendront part au Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM), prévu du 10 au 13 avril prochain au Centre des conventions d'Oran «Mohamed-Benahmed», a-t-on appris des organisateurs. Quelque 310 exposants de plus de 20 pays ont confirmé leur participation, toutefois la liste reste ouverte pour plus de participants, souligne la même source. Outre l'Algérie, cette édition verra la présence de firmes venues de France, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, de Suisse, de Chine, de Corée, de Pologne, d'Autriche, des USA et d'Inde, entre autres. Les thématiques d'exposition retenues durant les quatre jours réservés à l'événement, toucheront les équipements de secours et de sauvetage, le matériel et les fournitures pour l'hygiène hospitalière et l'ortho-

pédie ainsi que le mobilier hospitalier et les fournitures pour l'hygiène hospitalière, les équipements et les produits dentaires, ainsi que les équipements et les produits de laboratoires, et d'imagerie médicale, a-t-on indiqué. Plus d'une centaine d'entreprises algériennes participeront à cette manifestation dans le but de faire valoir le potentiel national en la matière, principalement en mobilier hospitalier, note-t-on. Les firmes participantes feront valoir leurs performances et leur savoir-faire en matière d'imagerie médicale, de matériel médico-chirurgical, de la chirurgie dentaire, des laboratoires d'analyses, de l'orthopédie ainsi que les logiciels et autres prestations spécialisées. Un riche programme scientifique a été concocté par les organisateurs, marqué par la 1<sup>re</sup> conférence internationale sur l'innovation en biomé-

canique et biomatériaux (CIBAB 2019), organisée par le laboratoire de biomécanique appliquée de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran «Maurice-Audin». Des nouveautés et des innovations seront présentées, lors de cette conférence de deux jours (10-11 avril), dans les domaines de modélisation biomécanique, de la mécanique vasculaire, des prothèses et orthèses, de l'imagerie et l'anatomie 3D, la robotique en médecine, l'handicap et la réhabilitation, entre autres. Le SIMEM est organisé par l'agence de communication événementielle «Krizalid'Or», basée à Oran, avec le soutien du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Plus de 10 000 visiteurs essentiellement des professionnels de toutes les régions du pays sont attendus lors de ce salon de quatre jours. Ouleya G.

Selon le FMI

# Le salaire minimum peut être bénéfique comme néfaste sur les travailleurs

■ L'instauration d'un salaire minimum, selon qu'il soit élevé ou bas, peut avoir un effet négatif comme il peut avoir un effet positif sur les employés, stipule une analyse publiée sur le site web du Fonds monétaire international (FMI), qui se penche sur le niveau optimal auquel il devrait être établi.

Ph.D. R.



Par Salem K.

Dans une analyse établie par l'économiste principal au département Asie et Pacifique du FMI, Piyporn Sodriwiboon et l'économiste principal au département Afrique du FMI, Gabriel Srour, il est question de dresser des conclusions des différentes études menées sur les effets de l'instauration d'un salaire minimum. Pour des raisons morales, sociales et économiques et principalement pour accroître les revenus des travailleurs au plus bas de l'échelle et d'améliorer leurs conditions de vie tout en réduisant les inégalités et en favorisant l'intégration sociale, il est justifié l'instauration d'un salaire minimum fixé en général par les pouvoirs publics et révisé régulièrement en consultation

avec les organisations patronales et syndicales, est-il noté dans la publication. Certains pays, comme la France, déterminent un minimum universel pour l'ensemble de l'économie, tandis que d'autres, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, par exemple, établissent une distinction entre les différents secteurs et catégories de travailleurs. Les opposants au salaire minimum estiment que celui-ci est contre-productif, car il perturbe le marché du travail, préconisant alors d'autres mesures, plus ciblées et créant moins de déséquilibres, peuvent permettre d'assurer une aide sociale, soulignent les deux économistes. Premièrement, il est possible que les employeurs n'appliquent pas la législation relative au salaire minimum dans les pays où l'économie informelle

est omniprésente, les employeurs versant souvent, par exemple, à leurs salariés des compléments de salaire officieux (paiements par enveloppe) pour échapper à l'impôt et aux cotisations sociales. Selon les auteurs de l'analyse, dans de telles circonstances, l'employeur peut réagir à une hausse du salaire minimum en réduisant ces compléments, ce qui, au bout du compte, maintient inchangée la rémunération de ses salariés. Il peut également déclarer un chiffre inférieur au nombre d'heures effectivement travaillées par ses salariés, qui ne voient donc pas leur rémunération totale augmenter, ou bien déclarer qu'il ne compte pas de salarié du tout et ainsi se soustraire complètement à la législation en la matière. Deuxièmement, conti-

nent les économistes, même lorsque les normes régissant le salaire minimum sont pleinement respectées, un supplément de rémunération peut faire l'objet de lourdes cotisations sociales et d'une forte imposition du travail, ce qui en réduit l'incidence sur le salaire net.

## La hausse du salaire minimum peut induire des licenciements

Enfin, pour réduire leurs coûts, les employeurs peuvent compenser une hausse du salaire minimum par une réduction des prestations, du temps de travail ou des effectifs. Ainsi, les effets potentiels du salaire minimum sur l'emploi sont au cœur du débat sur ce dispositif et restent un sujet de désaccord vu

que d'un côté, sur les marchés concurrentiels, si un salaire minimum est appliqué et hisse les rémunérations au-dessus des niveaux en vigueur, certaines entreprises refuseront de verser un salaire plus élevé et licencieront des travailleurs. Par ailleurs, ils soulignent que les travaux de recherche menés pendant des décennies n'ont pas mis fin au débat, de nombreux travaux ne parviennent pas à des conclusions claires. Cela dit, un consensus semble se dessiner sur le fait qu'un salaire minimum établi à un niveau modéré a une incidence légèrement négative sur l'emploi. Des études récentes montrent généralement

qu'une augmentation du salaire minimum a des effets presque nuls sur l'emploi, bien que les groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes travailleurs et les employés les moins qualifiés, puissent faire les frais de cette augmentation. Tandis que des études empiriques révèlent que les hausses du salaire minimum ont tendance à réduire les disparités de salaire, mais uniquement si elles s'inscrivent dans une action globale en faveur d'une réduction massive de la pauvreté. Ainsi, les résultats obtenus à la suite de l'instauration d'un salaire minimum ont toutefois des limites si il est établi à un niveau trop élevé, il peut alors être à l'origine de nombreuses pertes d'emploi et avoir ainsi des répercussions néfastes sur les équilibres économiques, creusant ainsi les inégalités à mesure que des travailleurs à faible revenu perdent leur emploi. En outre, une hausse du salaire minimum peut entraîner une revue à la hausse de l'ensemble de la structure salariale, laquelle reproduit alors les mêmes disparités de rémunération, car les entreprises veulent que leurs salariés les plus productifs soient mieux rémunérés. «Admettons qu'un salaire minimum bas est bénéfique et qu'un salaire minimum élevé est néfaste : quel est donc le niveau optimal auquel il devrait être établi ?», s'interrogent les deux économistes qui précisent que peu d'études traitent directement de cette question.

Le peu d'études qui abordent le sujet, continuent-ils, fixent le niveau idéal entre 25% et 50% du salaire moyen. Ils préconisent alors que «dans la pratique, le salaire minimum devrait être instauré en faisant en sorte que la croissance économique continue d'être conforme aux gains de productivité, ce qui laisse à penser que les modalités de son instauration ne devraient pas être confiées à des responsables politiques, mais à des experts indépendants».

## Caoutchouc

### La tendance restera à l'abondance durant la prochaine décennie

La production mondiale de caoutchouc naturel devrait supplanter la demande du secteur des pneumatiques jusqu'en 2027-2028, selon un responsable d'un centre de recherche britannique dans le secteur des pneumatiques. Selon le directeur exécutif de la firme britannique «Tire Industry Research», la faiblesse des prix actuellement observée, en raison de la surproduction, pourrait décourager à long terme les producteurs et

conduire à un déficit mondial. Les pays producteurs ont intérêt à opter dans le futur pour un contrôle plus rigoureux des activités de plantation afin de mieux équilibrer l'offre et la demande, a-t-il estimé. Alors qu'il faut compter environ sept ans entre la plantation de l'hévéa et le début de la récolte de latex, l'arbre peut produire pendant 20 à 25 ans. Si les poids lourds du secteur ont décidé de réduire leur exportation de 240 000 tonnes, à

compter du mois prochain, pour faire remonter les prix, certains acteurs estiment qu'il s'agit d'une stratégie de très court terme dont l'efficacité n'est pas encore certaine. Selon certains acteurs de la production de caoutchouc, «la seule manière de soutenir durablement les prix est de laisser le latex dans les arbres». Pour rappel, l'industrie des pneumatiques absorbe 70% du stock de caoutchouc naturel.

Mahi O.

## BEAC

### Signature de deux accords pour la fusion des marchés financiers de l'Afrique centrale

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, a annoncé que la BEAC vient de signer deux accords à N'Djamena avec deux institutions financières de la sous-région dans le but de favoriser la concrétisation de la fusion des marchés financiers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Il s'agit de conventions de transfert des valeurs mobilières et de leur support de gestion entre, d'une part, la BEAC et la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun (CAA) et,

d'autre part, la BEAC et la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). D'après M. Tolli, ce processus de fusion devra aboutir au plus tard le 30 juin à une nouvelle configuration du marché financier régional articulé autour de trois points : un régulateur unique, basé à Libreville au Gabon, une bourse unique dont le siège est fixé à Douala au Cameroun et un dépositaire central unique du marché financier provisoirement logé aux Services centraux de la BEAC à Yaoundé au Cameroun. Pour y parvenir, une démarche stratégique, articulée en

deux phases, a été définie en mars 2018. La première phase est consacrée à la fusion physique et institutionnelle. La seconde porte sur la restructuration et l'accompagnement des structures du marché financier unifié afin de garantir un démarrage efficace. «Dans les jours qui viennent, la BEAC va s'atteler à assurer convenablement cette nouvelle mission, et s'engager très rapidement dans la deuxième phase du processus, consacrée à la création d'une entité autonome qui assurera définitivement le rôle de dépositaire central unique du marché financier», a assuré M. Tolli.

R. E.

S. K./APS

Tissemsilt

## Exposition de sensibilisation sur l'eau

■ Une exposition de sensibilisation sur l'eau, organisée vendredi à la Maison de l'environnement de Tissemsilt sous le slogan «l'eau est notre vie», a mis en exergue les activités de cinq clubs verts d'écoles primaires du chef-lieu de wilaya.

Par Anissa H.

Des travaux manuels et des dessins sur l'environnement sont exposés à cette occasion, ainsi que des affiches expliquant les activités et les missions des établissements faisant partie du secteur des ressources en eau de la wilaya, à l'instar de l'Algérienne des eaux (ADE), l'Agence nationale de l'assainissement et l'Office national des barrages (ONB). Les activités de nombreuses associations de l'environnement et de pépinières de la wilaya ont été également exposées, notamment dans le domaine des activités périodiques de plantation d'arbres et les initiatives de sensibilisation œuvrant à la sauvegarde de l'eau, ainsi que les opérations de nettoyage des villes et forêts de la wilaya. Par ailleurs, un concours portant sur la meilleure œuvre environnementale et ciblant 20 adhérents de clubs verts et associations de l'environnement de la wilaya a été mis sur pied en parallèle, ont indiqué

les organisateurs de l'exposition. Cette manifestation de deux jours est organisée par la Maison de l'environnement, en coordination avec les Directions locales des ressources en eau et de l'environnement, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau qui coïncide avec

le 22 mars de chaque année. Cette exposition a pour objectif de sensibiliser les citoyens sur l'importance de la préservation de l'eau dont le gaspillage et la pollution peuvent avoir de sérieuses conséquences sur la communauté.

A. H. /APS



## Plus de 540 millions DA pour l'aménagement des établissements et cantines scolaires

Khenchela

Une enveloppe financière de 542 millions de dinars a été allouée pour le réaménagement de plusieurs établissements et cantines scolaires à travers les 21 communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Financés par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces projets portent sur le réaménagement des écoles primaires à travers les travaux de réfection de la peinture, le renouvellement des différents réseaux et la réhabilitation des cantines scolaires, selon la même source. Les services de la wilaya ont, dans ce contexte, fait état du lancement «imminent» des travaux de réalisation de trois cantines scolaires centrales pour un budget

d'environ 140 millions de dinars. Celles-ci devront assurer des repas chauds aux écoles primaires des grands secteurs urbains ne disposant pas de cantines. Par ailleurs, une autre enveloppe de 31,5 millions de dinars a été consacrée aux projets d'extension de plusieurs écoles primaires de la wilaya dans le but de mettre fin au problème de surcharge des classes et d'améliorer les conditions de scolarisation des enfants dès la rentrée 2019-2020, a-t-on noté. Des représentants du Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont animé, lundi,

une journée d'étude au siège de la wilaya de Khenchela en direction des secrétaires généraux des communes avec comme ordre du jour l'explication détaillée de l'étude consacrée à la création de l'Office national des œuvres scolaires. Selon les services de la wilaya, cette rencontre a permis de discuter de plusieurs points dont le plus important est le transfert de la gestion des écoles primaires des communes à l'Office national des œuvres scolaires qui se chargera, à l'avenir, des questions du transport, de la restauration, de l'entretien et de la réfection des écoles primaires à travers l'ensemble des communes.

F. Y.

Batna

## Ouverture «courant 2019» de trois antennes du CRMA

La Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) ouvrira «courant 2019» trois nouvelles antennes dans la wilaya de Batna, a indiqué le directeur de la caisse, Safi Mehdaoui. Ces antennes seront installées à Sériana, Seggana et Batna, a précisé le responsable, en marge

d'une journée de sensibilisation sur les produits de la CRMA, tenue au siège de la caisse. «L'objectif de la CRMA est d'ouvrir une antenne dans chacune des 21 daïras de la wilaya de Batna», a-t-il ajouté. Actuellement, la caisse compte 12 antennes et un bureau itinérant pour offrir les services de

la CRMA aux agriculteurs des villages et mechtas reculées, a relevé M. Mehdaoui, précisant que les agriculteurs de Batna représentent 20% du total des 400 000 assurés de la Caisse à l'échelle nationale. La filière céréalière se place à la tête des filières les plus assurées suivie de l'apiculture et

en dernière position l'apiculture, a souligné le responsable, notant que la CRMA-Batna a réalisé en 2018, un chiffre d'affaires de 300 millions DA contre 290 millions DA en 2017. Le responsable a en outre annoncé que la CRMA lancera «avril prochain» les travaux de réalisation d'un centre régional

de formation à mettre au service des agriculteurs de Batna et des wilayas voisines des diverses filières.

A. O.

## Tlemcen Saisie de 150 kg de kif traité

UN INDIVIDU a été arrêté et 150 kilogrammes de kif traité saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Sebdo dans la wilaya de Tlemcen, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale a saisi, le 21 mars 2019, à Sebdo dans la wilaya de Tlemcen en deuxième Région militaire un véhicule touristique chargé d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 150 kilogrammes et arrêté un individu se trouvant à bord», précise la même source. «Les unités de l'Armée nationale populaire réitèrent leur détermination à venir à bout de toute tentative malsaine visant à proliférer de tels fléaux étranges à notre société et à nos valeurs», conclut le communiqué.

R. R.

Marche pacifique à Tizi-Ouzou

## Interpellation d'individus pour port d'armes blanches

Au total six individus ont été interpellés durant la marche pacifique populaire de vendredi à Tizi-Ouzou, par la police pour port d'armes blanches, a-t-on appris des services de sécurité. Ces individus ont été repérés par des policiers, lors de cette marche, qui a drainé des centaines de milliers de citoyens qui ont marché de l'université Mouloud-Mammeri vers la placette de l'Olivier. Ils ont été transfé-

rés à la sûreté de wilaya et devraient être présentés devant la justice, a-t-on indiqué de même source. La vigilance des policiers qui encadrent, depuis le 22 février dernier, ces manifestations organisées chaque vendredi après-midi, et celle de nombreux manifestants, afin d'éviter toute tentative de faire basculer le mouvement vers la violence, ont permis de préserver le caractère pacifique de ces

marches qui drainent des hommes et des femmes de tous âges, parmi lesquels des ménages accompagnés de leurs enfants, selon la source. Des appels à la vigilance, à éviter toute forme de violence ainsi que les slogans racistes, et à respecter les emblèmes nationaux des autres pays, ont été lancés par de nombreux citoyens, via les réseaux sociaux et lors de ces marches.

Agences

Relizane

## Arrestation de cinq dealers et saisie de 1 880 comprimés psychotropes

Les services de sûreté de la wilaya de Relizane ont arrêté dernièrement cinq dealers dont une femme et saisi une quantité de 1 880 comprimés psychotropes lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. La première affaire a été traitée par la brigade de lutte contre les stupéfiants sur la base d'informations

dénonçant un individu qui vendait des psychotropes à son domicile, sis au centre-ville. L'enquête déclenchée par les policiers a abouti à l'arrestation de cet individu qui était à bord de son véhicule dont la fouille a donné lieu à la découverte de quelque 1 610 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que deux autres mis en

cause dans cette affaire ont été arrêtés. La deuxième affaire de drogue a été traitée par la Brigade de Recherche et d'Investigations (BRI) sur la base d'informations faisant état d'un individu qui s'adonne au commerce illicite de drogue. Le mis en cause a été arrêté. Lors de la perquisition de son domicile, les policiers y ont découvert 270 compr-

més psychotropes. Un homme et une femme se trouvant dans le domicile du mis en cause ont été également arrêtés. Déférés au parquet, les cinq individus, accusés de «détention de psychotropes dans le but de la revendre et entraves aux policiers dans l'exercice de leur fonction», ont été placés sous mandat de dépôt, selon la même source.

F. T.

Maroc

# Le nombre de mariages de mineures en augmentation

■ Le nombre de mariages de mineures a augmenté au Maroc «de façon alarmante», avec plus de 25 000 dérogations légales au code de la famille accordées en 2018, a indiqué le ministre marocain de la Justice, Mohamed Aujjar.

Par Farid M.

En tenant compte des unions «par entente prononcées selon la coutume», plus de 40 000 adolescentes ont été mariées avant 18 ans, s'est inquiétée lors de la même conférence la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Amina Bouayach. Des chiffres qui «font peur», a estimé le ministre Mohamed Aujjar, reconnaissant qu'il fallait «abolir les exceptions», notamment les dérogations au code de la famille («Moudawana») accordées aux familles souhaitant marier des mineurs. «Il faut rétablir le droit des filles qui subissent des violations graves», a déclaré M<sup>me</sup> Bouayach, appelant à abroger les articles du code de la Moudawana permettant des «exceptions». Dans les régions rurales, les familles se contentent souvent d'un engagement de type religieux et échappent de ce fait aux dispositions légales sur l'âge et le contentement des promis. Les mariages de mineures représentent «20% des mariages sur l'ensemble du territoire», selon le CNDH. Le ministre de la Justice estime cependant que «le sujet est compliqué» et qu'il faut «aller doucement» pour «respecter les spécificités de la société marocaine». «La société politique est traversée par un courant très conservateur, c'est un fait à prendre en considération quand on plaide pour une interprétation moderne des textes législatifs», a-t-il dit. Les défenseurs des droits des femmes ont toujours jugé le texte insuffisant et appellent depuis plusieurs mois à une réforme pour le mettre en phase avec l'arsenal législatif adopté depuis, comme la Constitution de 2011 ou la loi contre les violences faites aux femmes, en vigueur

depuis septembre 2018. Le CNDH a lancé début mars une campagne nationale sur le thème : «Mariage des mineures : abolir l'exception (...) rétablir la norme». L'âge au premier mariage des femmes au Maroc est passé de 26,3 ans à 25,7 ans entre 2004 et 2014, selon les statistiques officielles publiées par le Haut-Commissariat au Plan.

F. M./APS



Mauritanie

## Grève de pêcheurs contre l'interdiction d'employer des étrangers

Des milliers de pêcheurs artisanaux mauritaniens étaient vendredi en grève depuis cinq jours contre l'interdiction d'employer des étrangers sur leurs pirogues, un mouvement qui a tari l'approvisionnement du marché aux poissons de Nouakchott, a constaté un journaliste de l'AFP. Entrée en vigueur en 2017, l'interdiction d'embarquer des étrangers dans le but de favoriser l'embauche des nationaux n'a commencé à être pleinement appliquée que récemment. Une tolérance qui permettait jusqu'à présent à de nombreux étrangers de continuer à exercer une activité dans laquelle les Mauritaniens sont peu nombreux – quelque 32 000 dans la pêche artisanale et 3 400 dans la pêche industrielle. Cette mesure ne concerne cependant pas l'accord de pêche avec le Sénégal, qui autorise depuis janvier 400 pirogues sénégalaises à pêcher en Mauritanie. «Nous gérons plus de 3 000 pirogues évoluant à Nouakchott et ses environs, sur les 7 200 de la pêche artisanale que compte la Mauritanie», a affirmé à l'AFP Mohamed Vall Ould Jeddoumou, membre du Regroupement des producteurs et exportateurs de la pêche artisanale et côtière (RPE-PAC), principale organisation du secteur en Mauritanie. «Depuis lundi, aucune de nos embarcations n'a repris le large en réponse à notre mot d'ordre de grève illimitée», a-t-il ajouté. «Depuis 2017, les pêcheurs travaillent dans l'illégalité, en bravant les dispositions du décret sur la "mauritanisation" du secteur, en embarquant des étrangers, principalement

des Sénégalais, mais cela nous a coûté cher en passe-droits. Nous avons librement décidé d'arrêter cette supercherie», a expliqué à l'AFP un autre membre du Regroupement, Mine Ould Abderrahmane. A Saint-Louis, dans le nord du Sénégal, près de la frontière mauritanienne, des dizaines de pêcheurs sénégalais qui exerçaient en Mauritanie sont rentrés à la suite de l'application stricte de cette interdiction, affirmant avoir été expulsés, selon des sources locales dans le secteur de la pêche. Sur le plage des pêcheurs de Nouakchott, des centaines d'embarcations étaient en rade à perte de vue, leurs équipements entassés sur le rivage. Le marché aux poissons tournait au ralenti avec des congelés sur les étalages, provenant d'usines voisines ou du port de Nouadhibou (nord-ouest) qui n'est pas touché par la grève, selon des commerçants. Le ministère de la Pêche est en train d'«étudier les doléances des pêcheurs grévistes», a affirmé à l'AFP une source dans ce département. Nouakchott a créé une académie pour former des pêcheurs artisanaux nationaux dans le cadre d'une politique «contre le chômage des jeunes», a souligné la même source, assurant qu'elle a formé depuis 2017 «des centaines de Mauritaniens». «Nous mettons au défi l'administration de nous fournir un seul équipage parmi ces Mauritaniens formés par l'académie qui soit capable de naviguer normalement», a rétorqué M. Ould Jeddoumou. Selon un de ses collègues, Elghadhi Ould Taleb, les diplômés de cet établissement

«sont introuvables», car «ils ont pris le chemin des boutiques et d'autres activités, la pêche n'est pas leur domaine d'activité».

### Les 350 pêcheurs refoulés «sont dans une situation irrégulière»

Trois cent cinquante pêcheurs sénégalais ont été rapatriés de la Mauritanie lundi dernier. Selon le directeur des pêches, Mamadou Goudiaby, joint par nos confrères SeneWeb, il s'agit de personnes en situation irrégulière, qui ont été arrêtées au cours d'un contrôle de routine. «Le Sénégal et la Mauritanie sont liés par deux contrats en matière de pêche, rappelle Goudiaby. Le premier octroie à notre pays 400 licences qui lui permettent de pêcher dans les eaux sous juridiction mauritanienne. Le second est un contrat type d'affrètement qui concerne 120 pirogues sénégalaises. Celles-ci peuvent pêcher en Mauritanie mais sont au service des opérateurs économiques mauritaniens et doivent débarquer pour eux». Les 350 pêcheurs expulsés ne se situent ni dans le protocole d'accord entre la Mauritanie et le Sénégal ni dans le contrat type d'affrètement, renseigne le directeur des pêches, qui signale qu'ils sont des employés des pirogues mauritaniennes et la réglementation interne du pays interdit d'embaucher des étrangers.

A. O./R. M.

Agriculture biologique

## La Tunisie sera parmi les pays pionniers dans le domaine

Selon le ministre de l'Agriculture, la Tunisie occupe actuellement la première place mondiale en termes de superficies consacrées à l'oléiculture biologique. La Tunisie sera parmi les pays pionniers sur le marché mondial dans le domaine de l'agriculture biologique, a déclaré le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taieb, rappelant que les indicateurs de ce secteur ont évolué notamment en matière de

superficies et de rentabilité. Dans une déclaration aux médias en marge de la réunion de la commission nationale de l'agriculture biologique, le ministre a rappelé que la Tunisie occupe, actuellement, la 23<sup>e</sup> place au niveau mondial et la première place mondiale et sur le plan africain, en termes de superficies consacrées à l'oléiculture biologique. Les superficies agricoles biologiques ont évolué, passant de près de 216 000 hectares en 2012, à 336 000 hectares en

2018. Taieb a souligné l'importance du rôle de la commission nationale de l'agriculture biologique, précisant que l'agriculture biologique, très réglementée, obéit à des règles rigoureuses. Au cours des dernières années, le nombre des intervenants dans le secteur a atteint 8 000, alors que les exportations ont enregistré une hausse de 28%. La commission nationale est chargée de présenter des propositions visant à renforcer la production biologique, renforcer l'encadrement

de ce secteur et d'examiner les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de la production biologique. L'agriculture tunisienne se démarque essentiellement par la qualité de l'huile d'olive et des dattes. L'huile d'olive tunisienne figure parmi les meilleures au monde, et conquiert de plus en plus le marché européen, mais aussi asiatique et américain. En février dernier, celle-ci a remporté 16 médailles dont 3 en or, 8 en argent et 5 en bronze, en marge de la 20<sup>e</sup> édition du Concours

oléicole international de Los Angeles, qui s'est tenue du 5 au 7 février 2019. L'huile d'olive tunisienne est exportée vers 54 marchés internationaux, notamment ceux de l'UE qui accaparent la part du lion avec plus de 56 000 tonnes, suivis des Etats-Unis d'Amérique avec 35 000 tonnes dont 7 000 tonnes d'huile conditionnée. La Tunisie se positionne comme l'un des premiers exportateurs d'huile d'olive au monde, en concurrence avec l'Espagne et l'Italie. **HuffPost Tunisie/TAP**



Irak

# Un an après la «victoire», des racines de l'EI poussent toujours

■ Comme en Syrie aujourd'hui, l'Irak a déclaré, il y a plus d'un an, la «victoire» sur le groupe Etat islamique (EI). Pour autant, ses affidés continuent de tuer et de poser des bombes dans un pays où le terreau du jihadisme reste fertile.

Outre l'aspect militaire, le retour des 1,8 million d'Irakiens toujours déplacés, les centaines de procès «expéditifs», la misère sociale, les traumatismes créés par la succession de conflits et les profonds clivages entre communautés sont autant de fléaux qui ne seront pas réglés avant des années, préviennent les défenseurs des droits humains, qui redoutent que les radicaux recrutent parmi les laissés-pour-compte. Défait militairement, le groupe ultra-radical qui s'était emparé en 2014 de près d'un tiers de l'Irak – et de vastes pans de la Syrie – ne tient plus aujourd'hui aucun territoire habité. Mais il n'a pas pour autant perdu son pouvoir de nuisance, dans un pays qui attend une reconstruction évaluée à 88 milliards de dollars. Terrés dans des zones montagneuses ou désertiques, ses hommes dispo-

sent encore d'abris inaccessibles aux forces de sécurité, cinq ans après le début de la contre-offensive. «Tous les jours, il y a des opérations contre les cellules dormantes», affirme à l'AFP le général Najm al-Joubouri, commandant des opérations dans la province septentrionale de Ninive, dont fait partie Mossoul qui fut la «capitale» de l'EI en Irak. La coalition internationale anti-EI continue également de mener des frappes en Irak, alors que les défis sont énormes: il faut sécuriser plus de 600 kilomètres de frontière avec la Syrie dans le désert, contrôler des zones montagneuses disputées par les Kurdes ou empêcher des infiltrations via les voies de contrebande. Au gré des affrontements et des fouilles depuis la reprise de Mossoul, les troupes ont arrêté «2 500 terroristes», indique le général Joubouri. Les forces irakiennes annoncent également

régulièrement avoir tué des jihadistes dans des combats. Mais elles perdent aussi des troupes dans des attaques. Dans la seule province de Kirkouk, au nord de Bagdad, les jihadistes «ont mené 55 attaques à la bombe contre la police et endommagé plusieurs fois des installations électriques», dit à l'AFP le général Saker Kawin, de la police fédérale. Des jihadistes y ont également abattu ces six derniers mois une dizaine de chefs de village, selon des responsables locaux. Le long de la frontière, des combattants de l'EI, pris en étau entre forces irakiennes et syriennes, tentent régulièrement des incursions. Si les forces irakiennes les repoussent souvent, «dans certains endroits, ils naviguent sans difficulté, avec armes et véhicules, (...) dans des zones accidentées», indique une source de sécurité. Car les troupes irakiennes n'ont toujours pas mis le pied dans certaines zones qui leur échappent depuis bien avant l'arrivée de l'EI. Ces anciens repaires d'Al-Qaïda ou des insurgés anti-Américains après l'invasion de 2003 recèlent des tunnels pour mettre combattants et arsenaux à l'abri des raids aériens. D'autres zones sont également inaccessibles, cette fois à leurs habitants. Reprises par des groupes paramilitaires, elles sont encore tenues par ces forces, qui empêchent les communautés locales d'y revenir en les accusant d'avoir coopéré avec l'EI. Ces familles survivent



PH. &gt; D. R.

toujours dans des camps de déplacés, un casse-tête pour les autorités qui commencent à fermer ces structures. Parmi ces déplacés, certains pourraient rentrer mais s'y refusent face à l'ambiance de suspicion généralisée: «la vengeance est partout et c'est ce qui (les) inquiète», prévient M<sup>me</sup> Salihi, qui qualifie cette génération de «bombe à retardement». A cela s'ajoutent les centaines de procès, expéditifs après des aveux obtenus sous la torture selon les défenseurs des droits humains, ainsi que les maux traditionnels de l'Irak, en tête desquels la corruption et la pauvreté endémiques.

Rosa C.



## Impuissance

Insécurité

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le mouvement des «gilets jaunes» continue à emplir les rues de France chaque samedi pour dénoncer la paupérisation de tout un pan de la société, et alors que le mouvement est toujours soutenu par une majorité, quoique bien moins importante qu'il y a quelques semaines, le parti présidentiel La République en Marche continue de caracolier en tête des sondages pour les élections européennes. Deuxième derrière LREM, le Rassemblement national de Marine Le Pen a du mal à rattraper le mouvement d'Emmanuel Macron, malgré l'impopularité encore marquée du chef de l'État français. Le discours ambigu du mouvement d'extrême droite sur l'Europe et l'euro ayant ces derniers mois déstabilisé ses partisans et sympathisants. A deux mois du vote, Marine Le Pen a donc décidé de recentrer son discours sur l'insécurité, un thème toujours porteur pour le RN. La présidente de l'ex-Front national a ainsi longuement dénoncé «une société livrée à l'ensauvagement» ce soir à Roquevaire (Bouches-du-Rhône), près de Marseille, en s'appuyant sur le meurtre d'une étudiante de 21 ans, dimanche soir dans la cité phocéenne. «C'aurait pu être ma fille, qui aura 21 ans dans quelques semaines. Nous sommes là dans l'indicible», a lancé la présidente du Rassemblement national, en faisant référence à ce crime qui n'a pas encore été élucidé. Marine Le Pen s'était recueillie dans l'après-midi devant l'hôpital de la Timone, où la jeune femme, prénommée Marie-Bélen, a été poignardée a priori pour son téléphone portable. Marine Le Pen a longuement dénoncé «une société où la violence et parfois l'ultra violence s'invitent partout»: «On meurt pour 50 euros, un portable, une cigarette, un regard, et parfois même simplement parce qu'on est Français», a-t-elle insisté, en appelant à en finir avec le laxisme judiciaire. «L'impunité d'aujourd'hui c'est la récidive de demain. "On ne tolérera plus", voilà notre programme face à la délinquance», a-t-elle lancé, devant 600 militants, dont une poignée de «gilets jaunes»: «Sinon, je vous l'annonce, nous aurons des gangs à l'américaine, puis des gangs à la sud-américaine». S'exprimant après Jordan Bardella, tête de liste du RN pour les élections européennes du 26 mai, et Thierry Mariani, transfuge du parti Les Républicains et candidat RN pour ces européennes, Marine Le Pen a mis en parallèle ce «laxisme» du gouvernement face aux «racailles» avec la répression du mouvement des «gilets jaunes». Dénonçant la nomination de Didier Lallemand, «un homme répressif jusqu'à la déraison», au poste de Préfet de police de Paris, elle a accusé le gouvernement de laisser la voie libre «aux cagoules noires d'extrême gauche»: «On finirait par croire que c'est parce qu'ils ont pour mission de salir les mouvements sociaux». Ainsi, Marine Le Pen retourne aux fondamentaux de son parti en tablant sur l'insécurité et l'immigration pour convaincre les électeurs encore indécis de porter leurs voix sur le RN lors des prochains scrutins européens qui se tiendront fin mai.

F. M.

Etats-Unis

## Le pays suspendu aux conclusions de l'enquête russe, enfin bouclée

Le procureur spécial Robert Mueller a remis vendredi son rapport d'enquête très attendu sur les soupçons de collusion entre Moscou et l'équipe de campagne de Donald Trump à la présidentielle 2016, un document crucial pour l'avenir politique du président américain. Le ministre américain de la Justice, Bill Barr, unique destinataire de ce dossier d'investigation, pourrait dès ce week-end en révéler la substance en transmettant les «principales conclusions» aux membres des commissions judiciaires du Congrès. L'annonce de la fin de l'enquête tectaculaire a mis Washington en ébullition. Les Américains sont divisés entre ceux qui considèrent le procureur Mueller comme un agent en mission commandée pour le compte des démocrates et ceux qui le voient comme un chevalier blanc susceptible de provoquer la destitution de l'impétueux président Trump. Au terme de près de deux ans d'investigations, qui ont fait tomber plusieurs proches de l'ex-magnat de l'immobilier et

ont fortement éprouvé les nerfs du locataire de la Maison-Blanche, le procureur Mueller ne recommande pas de nouvelles inculpations, ont assuré vendredi soir des médias américains en se fondant sur des fuites émanant des services de l'«Attorney general» Bill Barr. La mission de M. Mueller s'achèvera «dans les prochains jours», a sobriement indiqué son porte-parole, Peter Carr. La Maison-Blanche a de son côté indiqué ne pas «avoir reçu le rapport du procureur spécial» et n'a pas non plus «été informée de son contenu», a indiqué sa porte-parole. M. Mueller, un ancien chef du FBI âgé de 74 ans, a conservé une discrétion absolue ces 20 derniers mois. «Les prochaines étapes sont du ressort du ministre de la Justice (Bill Barr) et nous avons hâte que le processus suive son cours», a ajouté la porte-parole de l'exécutif américain, Sarah Sanders. Les chefs démocrates du Congrès ont exigé la publication du rapport Mueller, sans que M. Trump en ait la primeur. «Il est impératif

que M. Barr rende public le rapport complet et fournisse les documents qui le soutiennent ainsi que ses conclusions au Congrès», ont déclaré dans un communiqué la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, et le chef de file de la minorité au Sénat, Chuck Schumer. M. Barr «ne doit pas donner au président Trump, ses avocats ou son équipe tout «aperçu» des conclusions ou des preuves du procureur spécial Mueller», ont-ils réclamé, et la Maison-Blanche «ne doit pas être autorisée à interférer dans les décisions portant sur quelles parties» du rapport doivent être rendues publiques, ont-ils ajouté. Cette enquête touche à «des questions qui portent sur l'intégrité de notre démocratie (...) Le peuple américain a le droit à la vérité», ont-ils martelé. De nombreux candidats démocrates à l'élection présidentielle de 2020 ont également réclamé la publication du rapport.



Wilaya de Médéa

# Le Japon fait don de près de 48 000 euros à l'Association «Chifa»

■ Un don de près de 48 000 euros a été fait par le Japon à l'Association «Chifa» de la wilaya de Médéa, pour l'acquisition d'équipements médicaux, dans le cadre de son projet relatif à la rééducation médicale.

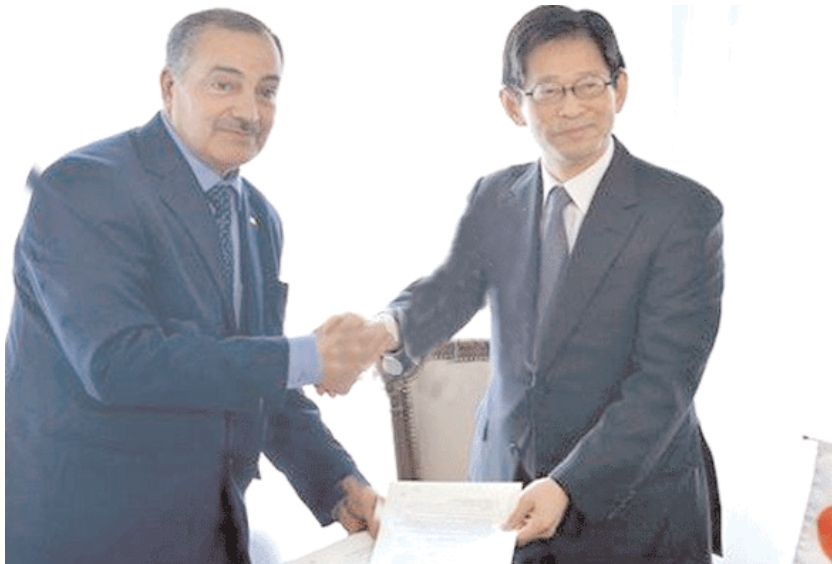
Par Hania T.

Présidant la cérémonie de remise de ce don, l'ambassadeur du Japon à Alger, Kazuya Ogawa, a affirmé que l'octroi de cette aide financière s'inscrivait dans le cadre du programme «d'accompagnement des micro-projets à caractère humanitaire, en coordination avec les associations et organisations activant dans ce domaine», précisant que ledit programme concernait 140 pays à travers le monde.

Rappelant les projets financés par son pays dans les domaines de la santé et de l'enseignement

au profit des personnes aux besoins spécifiques et en faveur de la formation professionnelle, le diplomate nippon a salué les actions menées par l'Association «Chifa», depuis sa création en 2004 à ce jour, en matière d'accompagnement des malades, notamment ceux souffrant de problèmes à la colonne vertébrale. Le président de l'Association «Chifa», Khelil Moussaoui, a quant à lui salué cette initiative à même, selon lui, d'appuyer l'activité de l'Association dans la garantie des équipements médicaux au profit des maladies de la colonne vertébrale.

H. T./APS



Pour répondre aux besoins humanitaires

## Le Tchad a besoin de 476 millions de dollars, selon l'ONU

Le Tchad a besoin de 476,6 millions de dollars pour faire face à la crise humanitaire qui affecte près de 4,3 millions de personnes, a indiqué vendredi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans un communiqué.

«Les organisations humanitaires travaillent avec le gouvernement tchadien pour faire face à la crise et avoir accès aux personnes dans le besoin, mais l'insécurité et les contraintes financières restent des défis majeurs», précise le bureau onusien.

La crise humanitaire au Tchad reste grave avec plus de quatre millions de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire, alors que la violence, les déplacements et le manque de service essentiels ont sérieusement affecté la résilience des populations déjà vulnérables, prévient OCHA dans le même communiqué.

Ce plan d'intervention humanitaire «s'inscrit dans le cadre pluriannuel 2017-2019», a déclaré Stephen Tull, Coordinateur humanitaire des Nations unies au Tchad, cité dans le communiqué.

Bien que l'insécurité alimentaire ait diminué de 18% en 2019 en raison d'une bonne saison agricole, 3,7 millions de personnes restent en situation d'insécurité alimentaire et 2,2 millions de personnes souffrent de malnutrition, soit une augmentation de 29% par rapport à l'année précédente.

OCHA estime que 3,7 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire au Tchad pendant la période de soudure (juin-août 2019). Parmi elles, plus de 519 000 personnes

seront en situation d'insécurité alimentaire grave.

La situation nutritionnelle est critique pour 350 000 enfants, soit une augmentation de 59% par rapport à l'année dernière.

Malgré les besoins évidents, le plan d'intervention humanitaire de 2018 est resté gravement sous-financé, avec 53% des besoins satisfaits.

«Le Tchad, qui constitue un îlot de stabilité dans une région en crise, a besoin de nouveau de la générosité des donateurs», a soutenu le responsable onusien qui a appelé la communauté internationale à continuer à soutenir ce pays afin de répondre à ces problèmes.

### ...Et la RD Congo de 1,65 milliard de dollars

Le plan d'intervention humanitaire de 2019 pour la République démocratique du Congo (RDC) nécessite 1,65 milliard de dollars pour fournir une assistance à 9 millions de

personnes, ont déclaré deux responsables de l'ONU dans un communiqué publié vendredi.

La RDC, qui est confrontée à l'une des crises humanitaires les plus importantes et les plus complexes au monde, a besoin d'un soutien financier rapide et durable pour venir en aide aux personnes vulnérables, ont déclaré la directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore, et le chef de l'humanitaire de l'ONU, Mark Lowcock, qui viennent d'effectuer une visite en RDC pour évaluer les besoins humanitaires.

Alors que la RDC a fait des progrès ces dernières années dans certaines régions, notamment en réduisant le nombre d'enfants décédés avant l'âge de 5 ans et en scolarisant de plus en plus d'enfants, la situation humanitaire globale reste alarmante, ont-ils noté.

Le nombre de personnes confrontées à la faim est passé de 7,7 millions en 2017 à 13 millions l'an dernier. Au moins 4 mil-

lions d'enfants souffrent de malnutrition. Le choléra, la rougeole et Ebola continuent de faire de nombreuses victimes, a précisé le communiqué.

«La malnutrition aiguë sévère devrait toucher 1,4 million d'enfants de moins de cinq ans cette année et les exposer à un risque de décès imminent», a déclaré M<sup>me</sup> Fore.

En outre, les deux responsables ont convenu qu'une élimination réussie de l'épidémie d'Ebola actuelle nécessitait avant tout un engagement accru et efficace de la population. «Ce n'est que si les populations locales sont pleinement impliquées et consultées que l'épidémie pourra être vaincue», selon M. Lowcock.

### Cyclone en Afrique australe : l'ONU lance un appel aux dons

L'Organisation des Nations unies a prévenu mercredi qu'elle lancerait un appel aux dons

«important» à destination de ses membres, après le passage dévastateur du cyclone Ildai en Afrique australe.

«C'est probablement l'une des pires catastrophes naturelles à frapper l'Afrique australe de mémoire d'homme, donc nous allons avoir de gros besoins», a expliqué Farhan Haq, un porte-parole de l'organisation.

Même si l'ampleur des dégâts reste encore à évaluer et donc également l'estimation des programmes d'aide, l'appel aux dons «va être important», a-t-il ajouté.

Au moins 300 personnes, selon un dernier bilan, ont été tuées par le cyclone Ildai qui a balayé la semaine dernière l'Afrique australe, où les secouristes redoublent d'efforts pour sauver des milliers de personnes toujours réfugiées sur des arbres et des toits.

L. M.

Yémen

## Le PAM avertit contre le risque de pourriture du blé

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) a analysé du blé qui risquait de pourrir au Yémen et a recommandé sa fumigation pour éliminer des insectes, faute de quoi il serait impropre à la consommation, a indiqué mercredi l'organisme.

Le mois dernier, une équipe du PAM a pu avoir accès aux Red Sea Mills, des entrepôts de blé de la ville portuaire de Hodeida (ouest), où 51 000 tonnes de blé, entreposées depuis septembre, pourraient nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois.

Ces entrepôts sont contrôlés par les forces gouvernementales tandis que les éléments du mouvement «Ansarullah» (Houthis) occupent toujours une grande partie de cette ville portuaire, point d'entrée de plus

des deux tiers des importations et de l'aide humanitaire dans le pays.

Entre septembre et février, le PAM n'a pas pu accéder aux Red Sea Mills alors que des millions de Yéménites sont au bord de la famine.

Des tests effectués en laboratoire ont confirmé la présence d'insectes dans le blé et la nécessité de «procéder à une fumigation (désinfection par la fumée ou la vapeur, ndr) avant que le blé ne puisse être transformé en farine», a déclaré Hervé Verhoosel, porte-parole du PAM à Genève, cité par l'AFP.

Selon lui, la quantité de farine susceptible d'être produite à partir de ce stock sera «légèrement inférieure» à celle initialement prévue, car des insectes ont mangé des

grains. Le PAM attend une autorisation finale des autorités locales pour une opération de suivi aux Red Sea Mills afin de commencer la fumigation, a conclu le porte-parole.

L'ONU peine à appliquer un accord négocié en décembre en Suède sur le désengagement des belligérants à Hodeida.

Le conflit au Yémen, qui a provoqué la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU, a fait depuis 2015 quelque 10 000 morts, en majorité des civils, et plus de 60 000 blessés, selon un bilan partiel de l'Organisation mondiale de la santé.

Des ONG estiment que le nombre de morts est largement supérieur, certaines citant un bilan cinq fois supérieur.

Lila C.



## Athlétisme / Championnats arabes 2019 23 athlètes au rendez-vous du Caire

**VINGT-TROIS ATHLÈTES** (14 messieurs et 9 dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes d'athlétisme, prévus du 5 au 8 avril 2019 au Caire (Egypte), a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA). Chez les messieurs, la Direction technique nationale (DTN) a retenu Hamoudi Mahmoudi (100m), Slimane Moula et Fethi Benchaâ (400m et 4x400m), Oussama Cherrad (800m), Amine Bouanani et Lyès Mokaddel (110m haies), Abdelmalek Lahoulou et Saber Boukemmouche (400m haies et 4x400m), Mohamed Ameer et Aymen Sabri (20 km marche), Mohamed-Tahar Yasser Triki (saut en longueur et triple-saut), Hicham Cherrabi (perche), Mohamed-Amine Fodil (saut en hauteur) et Miloud Laredj (4x400m). A leur côté, neuf dames, en l'occurrence Saloua Athina Bouakira (1500m), Loubna Benhadja (400m haies), Souad Azzi et Bariza Ghezliani (20 km marche), Youssa Arar et

Khadidja Ameer (saut en hauteur), Zouina Bouzebra et Zahra Tatar (marteau), ainsi que Nabila Bounab (disque). Les athlètes Mohamed-Amine Fodil et Nabila Bounab ont réussi les minima exigés pour participer à ces Championnats arabes lors de la «Journée Elite», disputée samedi dernier au stade de Souk El Ténine (Béjaïa), alors que la plupart de leurs coéquipiers ont été sélectionnés sur la base des résultats réalisés en 2018. En effet, la majorité des athlètes «Elite» s'étaient consacrés jusque-là à leur préparation d'inter-saison, faisant qu'ils n'ont pas vraiment eu l'occasion de réaliser leurs minima. Néanmoins, et connaissant leur potentiel, la DTN a décidé de les sélectionner, à la seule condition qu'ils aient «disputé au moins une compétition officielle cette saison». La sélection algérienne, qui sera présente au Caire avec ses athlètes les plus en forme du moment, essaiera de réussir les meilleurs résultats possibles, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

### FA de Cyclisme

## Le conclave avec les présidents de ligue et de section ajourné

**LA RÉUNION** prévue le mardi 26 mars courant au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger, entre les présidents des Ligues régionales de cyclisme et les responsables de la Fédération algérienne de la discipline (FAC), pour essayer de sortir cette instance de la crise administrative qui l'étouffe depuis bientôt cinq mois a été finalement annulée. «La Fédération algérienne de cyclisme porte à la connaissance des présidents de ligue et de section que la réunion prévue mardi prochain au complexe Ahmed-Ghermoul (Alger) pour essayer de trouver une solution au marasme a été annulée», a indiqué la FAC dans un bref communiqué, diffusé vendredi sur son site officiel et sans préciser le motif de cette annulation. Depuis le 10 novembre 2018, le

fonctionnement de l'instance est assuré par seulement deux membres, désignés par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Mais le fait d'avoir perdu pendant près de cinq mois, cette situation, qualifiée d'inédite par la FAC, commence à pénaliser les ligues, les clubs et les athlètes. Ainsi, et partant du principe que «le dialogue» entre les différentes parties prenantes «est indispensable pour remettre le cyclisme algérien sur les bons rails», la FAC avait appelé à tenir cette réunion, en espérant un «débat productif», entre différents acteurs qui, l'espace de cette séance de travail, accepteront de mettre leurs divergences de côté. Finalement, et pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues, ladite réunion a été annulée.

### Natation / Coupe d'Algérie 2019 (1<sup>re</sup> journée)

## L'USM Alger et le GSP haut la main

**L'**USM Alger, chez les messieurs, et le GS pétroliers chez les dames, ont dominé la première journée de la Coupe d'Algérie 2019 de natation, qui a débuté ce vendredi à la piscine Hassan-Khitmane de Hydra (Alger). Les Usmistes, menés par leur trio international composé d'Anis Djballah, Moncef Balamane et Ryadh Bouhamidi, ont dominé la majorité des épreuves masculines, glanant ainsi suffisamment de points pour s'emparer provisoirement de la tête du classement, tout comme cela a été le cas pour le GSP chez les dames, grâce notamment à sa championne d'Afrique Rania Nefsi. Une bonne entrée en lice donc pour l'USMA et le GSP, qui cependant devaient confirmer hier, lors de la

deuxième et dernière journée de compétition, car plusieurs épreuves restent au menu. Le directeur de la formation et du développement au sein de la Fédération algérienne de natation (FAN), Lamine Ben Abderrahmane, a qualifié d'«appréciable» le niveau de cette première journée, mettant en exergue le bon chrono de Djawad Seyoud, qui a réalisé 2.3' sur le 200m dos. Quatorze épreuves ont été disputées au cours de cette première journée de compétition, à savoir : 50m nage libre (M/D), 200m Brasse (M/D), 200m Papillon (M/D), 100 nage libre (M/D), 100m dos (M/D), 400m nage libre (M/D), 800 nage libre (D), 4x100m 4 nages (M/D), 50m dos (D/M), 50m papillon (M/D), 200m nage

libre (M/D), 200m 4 nages (D/M), 100m brasse (D/M) et 4x200m nage libre (M/D). Les épreuves de la Coupe d'Algérie 2019 se sont poursuivies hier avec le déroulement de la troisième et dernière séance à partir de 17h00. Il s'agit du 1500m nage libre (M), du 50m nage libre sprint (M/D), du 50m brasse (M/D), du 100m papillon (M/D), du 400m nage libre (D), du 200m Dos (M/D), du 400m 4 nages (M/D) et du 4 X 100m nage libre (M/D). Au total, 228 nageurs (130 messieurs et 98 dames) prennent part à cette compétition, représentant six Ligues de wilaya : Alger, Oran, Tlemcen, Sétif, Jijel et Boumerdès.

## CAN-2019 (qualifications/ 6<sup>e</sup> et dernière journée) Algérie - Gambie (1-1)

# Belmadi continue sa revue d'effectif

■ Au-delà du score sur lequel s'est terminé le match comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019 face à la Gambie, avant-hier soir au stade Tchaker de Blida, il a surtout permis à Belmadi de continuer sa revue d'effectif pour avoir une idée sur le groupe sur lequel il comptera en prévision de la CAN qui aura lieu au mois de juin prochain en Egypte.



L'EN en pleine recomposition

Par Mahfoud M.

**L**es Verts ont évolué sans leurs cadres qui ont laissé leurs places à des éléments qui évoluaient pour la première fois en sélection. Un onze inédit a été aligné sans les Mahrez, Feghouli et Mandi, mais avec notamment le duo du Paradou AC Hicham Boudaoui et Haïthem Loucif, qui signent leur première apparition chez les Verts. Comme il fallait s'y attendre, les Verts ont dominé leur adversaire dès les premières minutes de la partie, une manière de marquer leur territoire face à une équipe gambienne qui se devait de l'emporter pour espérer se qualifier, contrairement à l'Algérie qui avait validé son billet pour la phase finale de la CAN-2019 le 18 novembre dernier,

grâce au succès décroché face au Togo à Lomé (4-1), lors de la 5<sup>e</sup> journée. Les coéquipiers du défenseur Rafik Halliche, promu capitaine, ont réussi à ouvrir logiquement le score peu avant la mi-temps par l'entremise de Mehdi Abeid. Servi sur un plateau par Ismaël Bennacer, le joueur de Dijon (Ligue 1/ France) a trompé la vigilance du gardien de but des «Scorpions» d'un puissant tir croisé (42'). Il s'agit du premier but en sélection pour l'ancien joueur de Newcastle (Premier league anglaise). Après la pause, l'Algérie a continué à dominer son adversaire, mais sans pour autant réussir à concrétiser ses nombreuses occasions, ce qui a fini par lui être fatal. Dans le dernier quart d'heure, les Gambiens sont montés d'un cran pour aller inquiéter l'arrière-garde algérienne. L'attaquant Mamadou Danson est parvenu à battre le gardien de but Zazeddine Doukha dans le temps additionnel

(90'+2). Une égalisation inespérée pour les Gambiens, éliminés, eux qui se devaient de gagner pour rester dans la course à la qualification. A l'issue de ce résultat, l'Algérie assure de terminer leader de son groupe avec 11 points. Le second billet qualificatif se disputera aujourd'hui à Cotonou entre le Bénin et le Togo dans une véritable «finale». Contrairement aux précédents matchs de l'équipe nationale, ce rendez-vous face à la Gambie a été suivi, une fois n'est pas coutume, par une faible assistance. Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi enchaîneront mardi en affrontant la Tunisie en match amical prévu également au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45). Le driver national aura l'occasion encore de voir d'autres variantes avant de prendre une décision sur le groupe sur lequel il comptera pour la phase finale de la CAN.

M. M.

### Tournoi UNAF 2019 (U15) (2<sup>e</sup> journée)

## L'EN perd face au Maroc

**L'**a sélection algérienne de football U15 s'est inclinée face à son homologue marocain sur le score de 1-2 en match comptant pour la deuxième journée du tournoi de l'Union Nord Africaine de Football (UNAF), disputé vendredi au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Dans l'autre match du tournoi, la sélection libyenne s'est imposée devant son homologue mauritanien sur le score de deux buts à zéro. La sélection algérienne disputera son dernier match aujourd'hui 24 mars face à la Libye, alors que le Maroc affrontera la Mauritanie. Lors de son

premier match, l'Algérie avait battu la Mauritanie par 5-0 et le Maroc avait fait match nul face à son homologue Libyenne (1-1). Au terme de la deuxième journée de ce tournoi, disputé sous forme de mini-championnat jusqu'au 24 mars, la Libye et le Maroc sont en tête avec 4 points devant l'Algérie (3 points), la Mauritanie ferme la marche avec zéro point. Pour rappel, ce tournoi de l'UNAF entre dans le cadre de sa contribution à la préparation des sélections de la région pour les prochaines échéances.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Monoxyde de carbone

## 3 morts asphyxiés au cours des dernières 24 heures

TROIS personnes ont perdu la vie, intoxiquées par des fuites de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain dans la wilaya de Sétif, au cours des dernières 24 heures, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 10 autres personnes incommodées par le gaz toxique émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain, soit 4 personnes dans la wilaya de Blida, 3 à Relizane et 3 autres à Tiaret. Par ailleurs et suite aux fortes chutes de pluie et de neige qui se sont abattues sur les différentes régions du pays, les unités de la Protection civile sont intervenues pour repêcher les corps sans vie de 2 fillettes, emportées par les eaux des

oueds en crue dans les wilayas de Sétif et de Skikda. L'accès aux routes nationales demeure par ailleurs difficile dans plusieurs wilayas du pays, en raison des dernières intempéries, telles que la RN 86 reliant la commune de Seriana et Oued Elma (Batna), suite au cumul de neige. Il en est de même pour le chemins wilaya (CW) 172, toujours difficile à la circulation. Concernant la wilaya de Bouira, la même source signale notamment la RN 15, coupée à la circulation au lieu-dit Tirourda, suite aux cumuls de neige et à la wilaya de Tizi Ouzou, la RN 15 reliant Ain El Hammam et la wilaya de Bouira, coupée à la circulation au niveau de la Colline Tirourda, ainsi que le CW 253 qui reste également difficile à la circulation.

May H.

Mondiaux d'athlétisme au Qatar

## Le patron du PSG Nasser Al-Khelaïfi fait l'objet de soupçons de corruption

LE PRÉSIDENT qatari du PSG Nasser Al-Khelaïfi a été entendu mercredi à Paris par des juges qui enquêtent sur des soupçons de corruption en marge de la candidature du Qatar aux Mondiaux d'athlétisme, selon une source proche du dossier. Des juges d'instruction financiers du tribunal

de Paris l'ont placé sous le statut intermédiaire de témoin assisté, signifiant qu'il n'est pas mis en examen à ce stade, dans cette information judiciaire ouverte pour «corruption active», qui vise également les conditions d'attribution des JO de Tokyo-2020.

H. N.

Chlef

## 13 troupes théâtrales à la semaine de l'enfance

AU MOINS 13 troupes, dédiées au théâtre pour enfants, prennent part à la semaine de l'enfance ouverte hier à Chlef, a-t-on appris auprès des organisateurs. Une affluente nombreuse de familles accompagnées de leur progéniture (vacances scolaires de printemps obligent) a marqué la première journée de cette manifestation artistique, abritée par la maison de la culture de Chlef. Outre son aspect récréatif, cette semaine de l'enfance a pour objectif principal de contribuer à ancrer chez l'enfant, à travers le théâtre, «nombre de valeurs essentielles relatives à l'amour du pays, de la famille, du livre, et de la préservation de l'environnement, entre autres», a déclaré à l'APS Djilali Dahmani, directeur de cet établissement culturel. Aussi, s'est-il félicité de la forte participation à cet

événement artistique des troupes théâtrales (au nombre de 13) relevant d'associations culturelles locales qui, outre «son rôle dans l'ancrage de l'amour du 4<sup>e</sup> art chez l'enfant, est d'une contribution certaine dans l'animation de la scène culturelle locale», a-t-il estimé. De nombreuses représentations théâtrales, appréciées par les parents et leurs enfants, ont marqué la première journée de cette semaine culturelle, outre des spectacles de clowns et des concours culturels. Cette 4<sup>e</sup> édition du genre à Chlef se poursuivra jusqu'à samedi prochain, avec au programme différentes activités en matinée et en après-midi.

Racim C.

Reboisement

## Plantation de plus de 10 000 arbres au niveau des axes routiers

Plus de 10 000 arbres ont été plantés dans la wilaya d'Oran le long des axes routiers durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. L'opération de plantation d'arbres, à laquelle ont pris part les services des forêts et des associations environnementales, a touché plusieurs axes routiers, à l'instar des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> périphériques, les routes nationales et chemins de wilaya, a-t-on indi-

qué. Diverses espèces d'arbres ont été plantées, à l'instar du pin d'Alep, de l'eucalyptus, du caroubier, du cyprès et autres essences, a-t-on précisé. La semaine dernière, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des forêts, coïncidant avec le 21 mars de chaque année, plus de 1 000 arbres ont été plantés à la forêt de Canastel, dans la localité de Belgaïd, avec la participation de l'entreprise Eco-vert d'Oran, des associations écolo-

giques, des écoliers et autres franges de la société. Cette opération a constitué une occasion pour la distribution des diplômes à 50 chasseurs admis à l'examen de qualification pour l'obtention du permis de chasse. L'objectif de ces opérations de plantation est d'augmenter les surfaces boisées, de préserver l'environnement, d'ancrer la culture de reboisement et de protéger le patrimoine forestier à travers le territoire de la wilaya d'Oran.

Lyes Ch.

## Le trafic aérien entre l'Algérie et la France en baisse



Mauvais temps à Béjaïa

## Inondations et glissements de terrain

■ Des affaissements et glissements de terrain ont été observés sur la RN 09 reliant Béjaïa à Sétif, notamment à Taskariout, au lieu-dit Tabazit et à Darguina. Un phénomène observé à chaque intempérie...

Par Hocine C.

Les mauvais temps qui affectent la wilaya de Béjaïa ces derniers jours a provoqué des inondations dans plusieurs centres urbains de la wilaya et au chef-lieu, notamment à Amriw, Cité Tobbal et Quatre

chemins. Des affaissements et glissements de terrain ont été observés sur la RN 09 reliant Béjaïa à Sétif, notamment à Taskariout, au lieu-dit Tabazit et à Darguina. Un phénomène observé à chaque intempérie. Pour écarter tout danger, une partie de la route est fermée suite à un sérieux glissement de terrain. La RN 09 est transformée en une véritable décharge à ciel ouvert où tout le monde déverse des déchets, des ordures, des détri-

tus, des gravats. Des dépotoirs naissent comme des champignons sur les accotements de cette importante route. Des odeurs remontent vers la route et il est impossible pour les usagers de s'y arrêter un instant pour contempler la nature et les belles et majestueuses montagnes de cette région.

H. C.

Laghouat/Près de Gueltat Sidi-Saâd

## Six morts et cinq blessés dans un accident de la route

SIX PERSONNES sont décédées et cinq autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier sur la RN-23 près de la commune de Gueltat Sidi-Saâd, a-t-on appris auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit suite à une violente collision entre un véhicule de transport de voyageurs (taxi) et un utilitaire, cau-

sant la mort de 6 personnes et des blessures, de différents degrés de gravité, à 5 autres, a-t-on précisé. Les corps des victimes et les blessés ont été évacués à l'Etablissement public de santé de proximité de Gueltat Sidi Saâd, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances de ce tragique accident.

R. N.

52 kg de kif saisis

## Deux narcotrafiquants arrêtés à Ghardaïa

DEUX narcotrafiquants ont été arrêtés et 52 kilogrammes de kif traité ont été saisis, vendredi à Ghardaïa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a arrêté sept orpailleurs de différentes nationalités et saisi un détecteur de métaux, un marteau-piqueur, un groupe électrogène, un véhicule, un camion chargé de sept tonnes de denrées alimentaires et six mille litres d'huile de table à Bordj-Badji Mokhtar et Tamanrasset».

Ali T.